



Commune de Veytaux

Pour la rentrée 2023, la Municipalité de Veytaux est à la recherche d'un-e

Apprenti-e de commerce CFC, au greffe municipal

La Commune de Veytaux offre une place d'apprentissage qui regroupe des tâches multiples et variées (greffe, office de la population, services des finances, etc.). Une formation de qualité peut ainsi être donnée à une personne :

- enthousiaste à l'idée d'entrer dans la vie professionnelle ;
- pour qui le travail dans une administration publique a du sens ;
- qui aime le contact humain ;
- qui maîtrise l'orthographe ;
- qui est motivée à venir compléter une petite équipe dynamique.

Alors, n'hésitez pas à postuler et envoyez-nous votre candidature complète :

- lettre de motivation, contresignée par le représentant légal (si mineur) ;
- curriculum vitae, avec photo récente ;
- bulletins scolaires des 2 dernières années ;
- copie d'éventuels attestations et certificats de travail ;
- copie d'une pièce d'identité ou du livret C pour les étrangers.

Municipalité de Veytaux
Rue du They 1
1820 Veytaux

Entrée en fonction : 1^{er} août 2023

Lieu d'emploi : Veytaux

Durée de la formation : 3 ans

Délai de postulation : Dès maintenant, jusqu'au **15 octobre 2022** dernier délai.

Pour de plus amples renseignements, Mme Vildane Ramadani, collaboratrice administrative et formatrice, se tient à votre disposition au 021 966 05 55.

Il ne sera répondu qu'aux dossiers complets.

La Municipalité

Veytaux, le 21 juillet 2022